

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14
(4 pouvoirs)

Absents : 1

Exclus : 0

De la Commune de **SURTAINVILLE**

Séance du 17 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept mai vingt heures,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jérôme BONNISSANT, Maire.

Etaient présents : Mesdames Messieurs BONNISSANT J, LE BRUN B., SIMON F, SOREL G, DUCHEMIN I, LEMAITRE G, BRISSET C (à partir de 21h15), NOEL C, HUBERT C, LEGER M., GOUJON C.

Absents :

Excusés représentés :

Mme LEGER C. qui a donné pouvoir à Mme LEMAITRE G.

Mr BRISSET C qui a donné pouvoir à Mme DUCHEMIN I. jusqu'à 21h15

Mme LE MOIGNE V. qui a donné pouvoir à Mme LE BRUN B.

M. LEFEVRE T qui a donné pouvoir à M. SIMON F

Absente : Mme THOMINET O.

Date de convocation
11/05/2018
Date d'affichage :
30 mai 2018

Un scrutin a eu lieu, Mr Claudy HUBERT a été nommé secrétaire.

O B J E T

Décisions du Maire

Le Maire rend compte des décisions prises par lui-même, à savoir :

N°2018-007 du 30/03/2018 – Marchés Publics : Réalisation de la taille des haies sur le camping et les gîtes –Entreprise ASTRE Environnement de Bretteville en Saire pour un montant de 6 281.40€ TTC pour le budget camping et 2 093.80€ TTC pour le budget gîtes.

N°2018-008 du 03/04/2018 – Marchés Publics : formation initiation sécurité incendie-manipulation extincteurs et sensibilisation à l'évacuation du public en ERP pour un groupe de 6 à 10 candidats

N°2018-009 du 03/04/2018 – Marchés Publics : Formation aux gestes de premiers secours-Budget Principal pour 6 à 8 candidats.

N°2018-010 du 06/04/2018-Marchés Publics : Feu d'artifice du 8 juillet 2018- Budget principal- entreprise PLEIN CIEL de Champsecret (Oise) pour un montant de 1 650 euros TTC.

N°2018-011 du 10/04/2018 - Marchés Publics : Réalisation d'une étude géotechnique pour la création d'un giratoire sur la RD 117 aux abords du groupe scolaire lieudit « La croix des Fritz »-entreprise du Parc routier départemental, Pôle laboratoires routes et matériaux d'Agneaux pour un montant de 4 701.30€ TTC.

N°2018-012 du 23/04/2018 – Remise en conformité des installations électriques du camping municipal – Budget annexe camping- entreprise Emmanuel LETOURNEUR de Surtainville pour un montant de 4 168.02€ TTC.

N°2018-013 du 02/05/2018 –Marchés Publics : Travaux de dépollution de la plage – Budget Commune – Entreprise BERENGIER DEPOLLUTION de St Germain de Près pour un montant de 28 980€ TTC.

FSL - FADJ

F.S.L. : Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (Fonds Solidarité Logement)

Le conseil municipal accepte de renouveler son adhésion à ce dispositif pour l'année 2018 et s'engage à verser une contribution d'un montant de 737.40€ auprès de la Caisse d'allocations familiales, gestionnaire du dispositif.

VOTANTS : 14 - POUR : 14 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

FAJD : Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté. Ce fonds a pour objectif, par des aides financières individuelles et des actions collectives, de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, de les responsabiliser et de les aider à acquérir une autonomie sociale. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'apporter une contribution à ce fonds pour l'année 2018 auprès de COALLIA - PPS - Normandie, gestionnaire du dispositif, d'un montant de 100 €.

VOTANTS : 14 - POUR : 14 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Les crédits nécessaires à ces participations ont été inscrits au budget communal 2018 - article 6281 « concours divers ».

Même séance

Rétrocession de voirie

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que ce dossier est reporté à une prochaine réunion par manque d'éléments.

même séance

PPI

Mme LE BRUN fait une synthèse de la réunion qui a eu lieu à la Sous-préfecture de Cherbourg en date du 23 mars 2018 avec Mr LEGALLET et Mme BREUIL.

Les changements sont :

- une phase reflexe sur ordre du préfet évacuation de la zone des 5 kms (au lieu de la mise à l'abri),
- le périmètre concerné est passé à 20kms au lieu de 10 kms ultérieurement
- créer une réserve communale de sécurité civile
- sectoriser la commune pour informer la population
- de désigner un « pilote » parmi les membres du conseil municipal

Mr HUBERT C. annonce qu'il quitte la commune au 1^{er} juillet 2018 et qu'il ne peut plus être référent pour le PPI. Aucun membre ne se propose pour le remplacer.

Les membres demandent qu'une « brèves Surtainvillaises » soit distribuée à toute la population pour expliquer comment se comporter en cas de PPI et de les inciter à retirer les pastilles d'iode en pharmacie.

Une nouvelle réunion aura lieu en juin à la sous-préfecture pour mesurer l'avancée de la mise à jour de chaque commune. Le PPI doit être terminé pour la fin de l'année 2018.

Même séance

Fête de la musique

Dans le cadre de la fête de la musique 2018, Mme Le BRUN propose que la collectivité prenne à sa charge, comme l'an passé, les frais de déplacements des groupes musicaux soit la somme de 150 € x 4 groupes = 600€, mais aussi les frais de location d'une sono pour 800€, soit un total global de 1400 € qui serait réparti pour ¼ sur chaque commune participante. En conséquence, il est proposé d'attribuer une subvention de 350 € au comité des fêtes de Surtainville pour financer cette fête de la musique. Ceci entendu, après délibération, le conseil municipal à l'unanimité accepte cette proposition et attribue une subvention de 350 € au Comité des fêtes de Surtainville, qui sera prise sur la subvention à disposition du maire.

VOTANTS : 14 POUR : 14 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Même séance

Arrivée de Mr BRISSET C.

Personnel Communal

Il est demandé à l'adjoint administratif faisant office de secrétaire de sortir de la salle. Mr le Maire expose le compte rendu de la réunion de travail concernant l'évolution du temps de travail pour deux adjoints administratifs Mmes BERNARD N et CAPRON D. qui passeraient à 35h /semaine au lieu de 28h et 30h. Il expose que selon lui la meilleure solution serait d'étendre la durée de travail des 2 secrétaires à 35h en raison d'un surcroit d'activité constaté au fil des années et du retour des compétences de la Communauté d'Agglomération qui redeviennent communales (voirie, scolaire notamment), retour de compétences qui va s'accroître au fil des années. Cette évolution souhaitée et nécessaire évoquée lors des entretiens annuels avec le personnel concerné permettrait aussi le transfert de certains dossiers jusqu'alors traités par la secrétaire principale Mme LAURENT A. vers les deux secrétaires Mmes BERNARD N. et CAPRON D.

Mr BRISSET C et Mmes LE BRUN B, LEMAITRE G et DUCHEMIN I quittent la salle du Conseil.

Le maire met fin à la séance, le quorum n'étant plus atteint et dit que ce dossier sera revu à une prochaine réunion .

La séance est levée à 22h00.

Délibéré à Surtainville, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire : Jérôme BONNISSANT



Le Maire,

Jérôme BONNISSANT